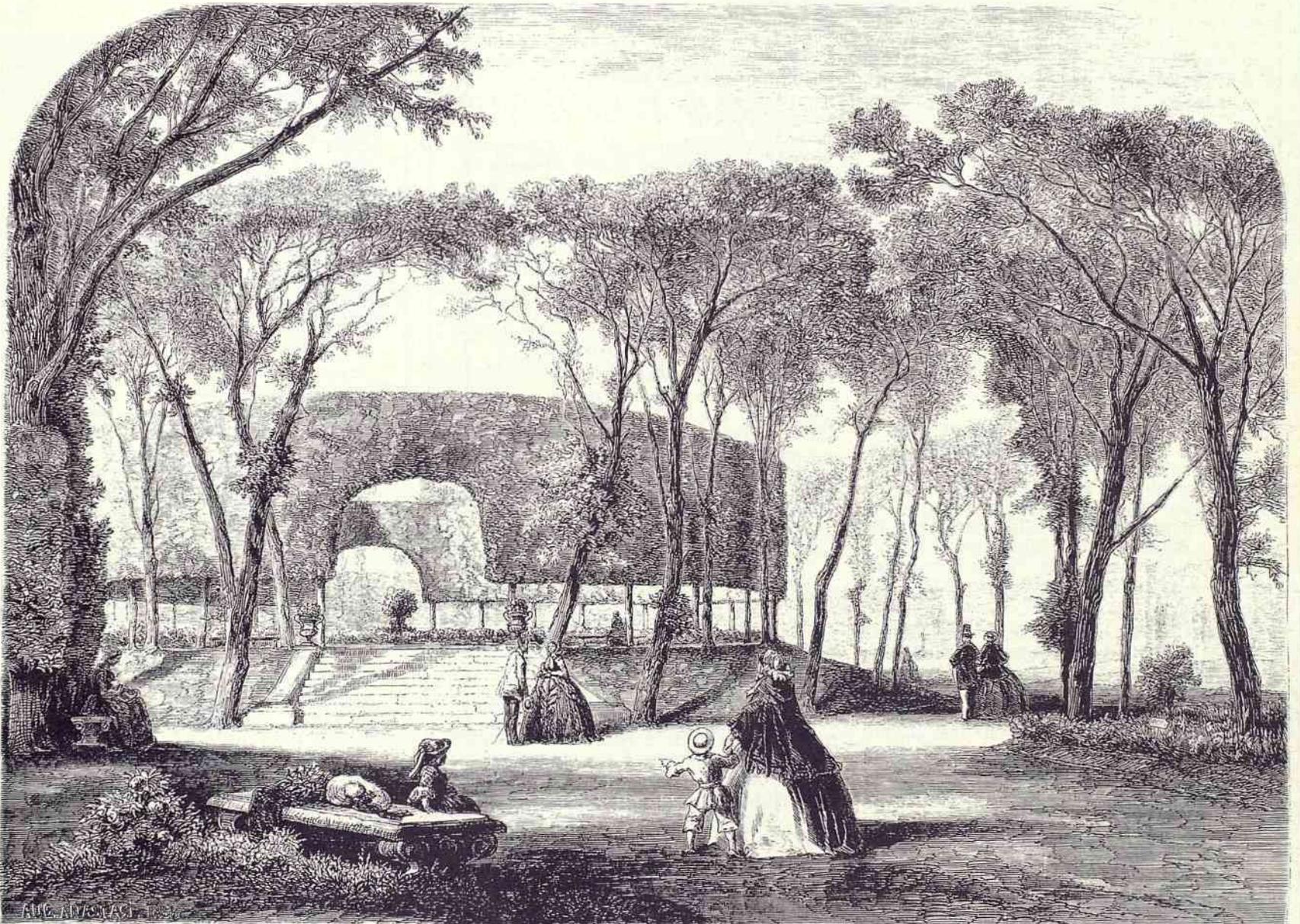


SCEAUX

bulletin municipal d'information

MARS 1981

n° 105



Le Jardin de la Ménagerie sous le Second Empire

Gravure de A. Anastasi, parue dans « L'Illustration » du 10 septembre 1859

Le Jardin de la Ménagerie aujourd'hui... voir l'article « *Des travaux dans la ville* » en page 8

Pages 4, 5 et 7, le dossier du mois

LE BUDGET PRIMITIF 1981 DE LA COMMUNE

LES SCÉENS

DES NOMS POUR DES RUES

Plus que de rues, ce sont de quartiers ou de lieux-dits que traite l'article d'aujourd'hui. Jean-Pierre Saint Éloi qui l'a rédigé a été étudiant à Sceaux et à Paris Dauphine. Il nous montre que l'étude des sciences économiques très actuelles n'est pas incompatible avec l'intérêt pour le passé d'où nous sommes issus. C'est très volontiers que je lui cède aujourd'hui « mes colonnes » pour une introduction à la terminologie scéenne. Je rappellerai seulement sa collaboration pour l'article du n° 99 du BMI de septembre 1980. J'avais en effet utilisé une partie d'un texte qu'il m'avait remis alors ; aujourd'hui je lui laisse la parole.

Thérèse PILA

ONOMASTIQUE SCÉENNE

« Chaque nom est l'écrin d'une pluralité d'histoires anciennes à produire ». Michel de Certeau.

Notre commune est partagée aujourd'hui entre plusieurs quartiers qui souvent reprennent des noms d'anciens lieux-dits rarement évocateurs pour le promeneur scéen. C'est précisément à l'origine de ces toponymes que se rapporte mon propos.

Le quartier circonscrit aujourd'hui par les rues Paul-Couderc, des Imbergères et de la Chrétienté rassemblait au siècle dernier plusieurs lieux-dits : les Glaïses ou les Gravis, les Imbergères et la Chrétienté. L'ancien lieu-dit **les Glaïses ou les Glaizes** doit vraisemblablement son nom à la nature argileuse des terrains ; tout comme les Sablons rappellent la présence des sables de Fontainebleau dans le sous-sol de l'ouest de notre commune. Ce quartier se nommait également les Gravis comme nous l'indique l'Atlas de la baronnie de Sceaux dressé en 1782 par l'arpenteur du duc de Penthièvre, F. Cicille.

Je ne rappellerai que brièvement l'étymologie du toponyme **les Imbergères** : on s'accorde aujourd'hui pour en attribuer la paternité au nom latin « *imbricaria* », lieu de fabrication des tuiles. Cette interprétation est d'autant plus plausible que la proximité de l'argile du quartier des Glaïses représente un déterminant certain de l'implantation des ateliers de façonniers d'argile (cf BMI n° 88 et 90).

C'est à la ferveur catholique des premiers habitants de Sceaux que **la Chrétienté** doit son nom. En effet, dans les temps précédant la distraction de la paroisse de Sceaux d'avec la paroisse de Châtenay, les habitants de notre village prenaient, pour aller accomplir leurs dévotions, un sentier en direction de l'Église Saint-Germain-l'Auxerrois de Châtenay, sentier qui sera baptisé par la suite, voie de la Chrétienté.

À l'ouest immédiat de la Chrétienté se trouvaient des terrains appelés **les Milans et les Torques**.

Pour ce dernier toponyme, d'après A. Maugarny dans son « *Glossaire de la banlieue Sud de Paris* », l'origine est certainement à rechercher dans l'ancien parler local. En effet, dans le langage de la banlieue Sud de

Paris « *torquiau* » signifiait tordu, arrondi. Le lieu-dit les Torques bordait vraisemblablement un chemin tournant. De nos jours, la rue Pierre-Curie et le sentier des Torques reflètent le tracé irrégulier d'un ancien chemin décrivant ses sinuosités au flanc du coteau.

L'extrême nord-ouest de notre commune est partagée entre les Quatre-Chemins (ou les Quatre-Voies sur le plan de F. Cicille en 1782), Robinson, le Clos Saint-Marcel et les Mouillebœufs.

Le quartier de **Robinson** doit son nom à l'enseigne du premier restaurant baptisé « *Au grand Robinson* » qui vint s'établir en 1848 à l'angle des avenues qui deviendront Jules-Guesde et de Robinson, là où il se trouvait il y a quelques années encore.

Le Clos Saint-Marcel est sûrement un des plus anciens lieux-dits du pays, puisque l'on trouve sa trace dans des écrits dès 1384. Constituant une propriété de plusieurs arpents de vignes, dépendance de l'Église Saint-Marcel à Paris, ce clos était cultivé jusqu'au seizième siècle par des laboureurs de Sceaux, en échange d'une dîme ou d'un cens qu'ils devaient acquitter au profit de cette église.

Les Mouillebœufs me fait souvenir d'une ancienne mare dans laquelle les paysans parvenus en fin de voyage lavaient les troupeaux destinés à être exposés au marché à bestiaux de Sceaux créé par Colbert, et qui se tenait au Petit Chambord. La mare des Mouillebœufs devait être un de ces égouts de terres appelés encore « *trous* » servant d'affluents au rû de la Fontaine des Moulins qui séparait autrefois les territoires de Sceaux et de Fontenay-aux-Roses. Quant aux troupeaux destinés à la foire de Sceaux, ils arrivaient par l'artère principale du village : notre **rue Houdan**. L'hypothèse la plus couramment admise quant à l'origine de la rue Houdan est que cette rue désigne la provenance des troupeaux se rendant à ce marché ; à savoir la direction de Houdan dans les Yvelines. (à suivre)

Jean-Pierre SAINT-ÉLOI

État civil

Période du 1^{er} au 28 février 1981

NAISSANCES

Arnaud, Roland, Pierre, Théodore, Max REBBOUH • Daniel, Michel QUIRIN • Estelle, Aimée, Monique CHARBONNEL • Clément, Nicolas JAVAUDIN • Mélanie, Michelle, Virginie LEROY • Marion, Francine, Augusta MAUGER • Sébastien, Guy, Jean CORAZZA • Vincent, Patrick, Christian JEANNETEAU • Marie, Louise, Éléonore LACROIX • Pierre, Laurent URBAIN • Priscilla, Pascale URBAIN • Sandrine, Catherine, Julie PETIT.

MARIAGES

Franck, Maurice, Jean LENCLUD et Claire VENRIES de LAGUILLAUMIE • Alain, Robert, Marcel VELUET et Martine, Thérèse, Geneviève ROLLAND • Armando, Sotero CARVALHO PEREIRA et Maria, Luisa CORREIA DA SILVA.

DÉCÈS

Christine BRUNEBARBE • Michel, François, Pierre MALLIAVIN • Robert, Henri, Georges GIRONDEAU • René, Nicolas WAGNER • Guy, Francis, André HUMBERT • Jeanne, Geneviève, Marie FEUGERE, veuve SAINT-GERMAIN • Henri, Albert, Antoine ANGLADE • Adrien MELON • Robert, Félix, Joseph DOUVILLE • Angèle, Léonie WATTIGNIES, veuve JULLIEN • André BORIE • Joséphine, Victoria, Marie ALBA, veuve FLURY.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au Cimetière communal dans un caveau de famille

Léontine BESSE, née LEPINE, décédée le 10 février 1981 à Saclay (Essonne) • Geneviève SCOLARA, née SULMA, décédée le 12 février 1981 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) • René PROT, décédé le 19 février 1981 au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) • Yett STAIN, décédée le 22 février 1981 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) • Jeanne WIART, décédée le 8 février 1981 à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Des Scéens à l'honneur

Palmes académiques

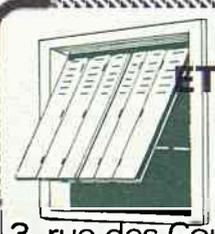
Au grade de Chevalier

M. Pierre JOLY, 12, rue Arouet.
M. Serge SALON, 3, rue Jean-Masqué.

Ordre des Arts et des Lettres

Au grade de Commandeur

M. Alfred LOEWENGUTH.



ETS. BASSEREAU
fabrique, pose, entretient et répare
**TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS**
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99



L'HIRONDELLE
16, place du Général de Gaulle - Sceaux
vous offre 10% de remise
sur votre LISTE DE MARIAGE
arts de la table • cadeaux

Médaille de la Jeunesse et des Sports

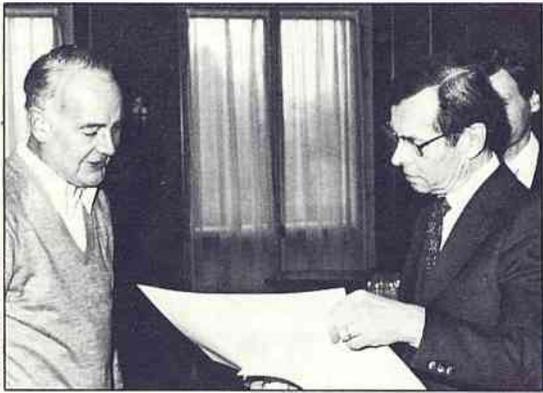
Bronze

M. Jean-Louis OHEIX, Maire adjoint de Sceaux, Président du Comité Municipal des fêtes.

M. Pierre BOURLON, Directeur du Centre des Jeunes des Blagis.

Médaille d'honneur du travail

M. GULDNER, Maire de Sceaux, a procédé le samedi 28 février 1981 à 11 heures à la remise officielle des diplômes de la Médaille d'honneur du travail à de nombreux Scéens appartenant à la promotion du 1^{er} janvier (liste ci-dessous).



M. Charles Delcourt : 35 ans à la Régie Renault

Or

M. Jean GITZHOVEN, 9, rue Alain-Fournier
M. Michel PICHON, 138, rue Houdan.

Vermeil

M. Raymond CABA, 9, impasse des Aulnes
M. Albert CLAUSS, 69, boulevard Desgranges
M. Charles DELCOURT, 15, rue de la Chrétienté
M. André FROMENTIN, 22, rue Alain-Fournier
M. Serge GARCIN, 28, rue des Imbergères
M^{me} Madeleine GAUFRETEAU, 7, rue Léon-Blum
M. Pierre HOLLEBEKE, 60, rue des Chênaux
M. Claude LE BRETON, 4, square d'Alsace
M^{me} Angèle MOREAU, 7, rue Léon-Blum.

Argent

M^{me} Denise AMY, 36 bis, avenue du Président Franklin-Roosevelt ● M. Raymond BIOCHE, 17, rue Pierre-Curie ● M^{me} Eliette BLACHON, 30, avenue du Président Franklin-Roosevelt ● M^{me} Raymonde BOISSAY, 39, rue Houdan ● M. Cornel CRISAN, 10 bis, rue Mozart ● M^{me} Hélène CHATEL, 38, avenue de la Gare ● M. Maurice DELAURIER, 8, allée Jean-Barral ● M. Jacques DENOUE, 4, avenue du Président Franklin-Roosevelt ● M. Serge GARCIN, 28, rue des Imbergères ● M^{me} Andrée HIVET, 1, rue Marc-Sangnier ● M. Paul LECLERE, 112 bis, rue Houdan ● M^{me} Angèle MOREAU, 7, rue Léon-Blum ● M^{me} Françoise OUVRY, 45, rue Paul-Couderc ● M. Yvon REMBERT, 30, avenue Jean-Perrin ● M. Jean-Claude RENAULT, 15, rue Jean-Giraudoux ● M^{me} Geneviève THOMME, 154 bis, rue Houdan ● M. Jean-Pierre YVON, 10/2, rue Paul-Couderc.

sommaire

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> Des noms pour des rues	
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Des Scéens à l'honneur	
LE DOSSIER DU MOIS.....	4/5, 7
<input type="checkbox"/> Le budget primitif 1981 de la commune	
ÉDITORIAL.....	5, 6
<input type="checkbox"/> Le budget de la commune pour 1981	
URBANISME - ÉQUIPEMENT.....	8, 9
<input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville	
<input type="checkbox"/> Un an de collecte sélective du verre	
BAL DE SCEAUX.....	10
ASSOCIATIONS.....	11
COMMUNIQUÉS.....	12, 13
PETITES ANNONCES.....	14
SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS.....	15
A SCEAUX, DU 1 ^{er} AU 30 AVRIL.....	16

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 105 - Mars 1981

22^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet - Anne-Marie Fink

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION
R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

LE DOSSIER DU MOIS

Le budget primitif 1981 de la commune

Le vote du budget est considéré comme l'acte politique le plus important d'un conseil municipal. Il s'agit essentiellement de traduire en chiffres la politique définie par les élus, en cherchant à établir un ordre de priorité entre différentes réalisations. Car, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les projets ne manquent pas, qui sont de nature à rendre la vie plus agréable à tous les Scéens ! La question essentielle est bien de trouver le financement de ces projets.

Quoi qu'il en soit, le travail du conseil municipal a été un peu plus aisé cette année que les précédentes. La raison essentielle tient à une progression plus forte de la principale recette de fonctionnement. En effet, avec une augmentation de l'ordre de 16% entre 1981 et 1980, la dotation globale de fonctionnement (DGF) représente maintenant 43 % des recettes de fonctionnement. Cependant, cette progression de 16 % reste inférieure à la progression moyenne pour l'ensemble des collectivités locales, qui s'établit à 18,6 % (rappelons que la DGF est indexée sur le montant de la TVA prévue en recette au budget de l'État).

Les raisons de cette amélioration tiennent essentiellement aux éléments de répartition entre les communes de la DGF. En effet, d'année en année, deux critères prennent davantage de poids : les impôts locaux frappant les ménages et la richesse fiscale de la commune. En d'autres termes, plus les ménages d'une commune paient d'impôts, et plus la DGF sera importante. Et plus la richesse fiscale (c'est-à-dire les bases d'imposition) sera faible, plus la DGF progressera.

Nous bénéficions, à Sceaux, de ces deux dispositions. Ainsi, notre attribution de DGF calculée à partir de la richesse fiscale atteint la moyenne par habitant des villes de même catégorie démographique. Mais surtout, l'attribution calculée en fonction des impôts-ménage représente le double par habitant de la moyenne des villes de 20 000 habitants. Il y a donc une corrélation très nette entre le montant reçu de DGF et la somme des impôts perçus sur les ménages.

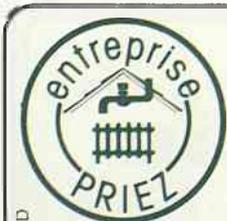
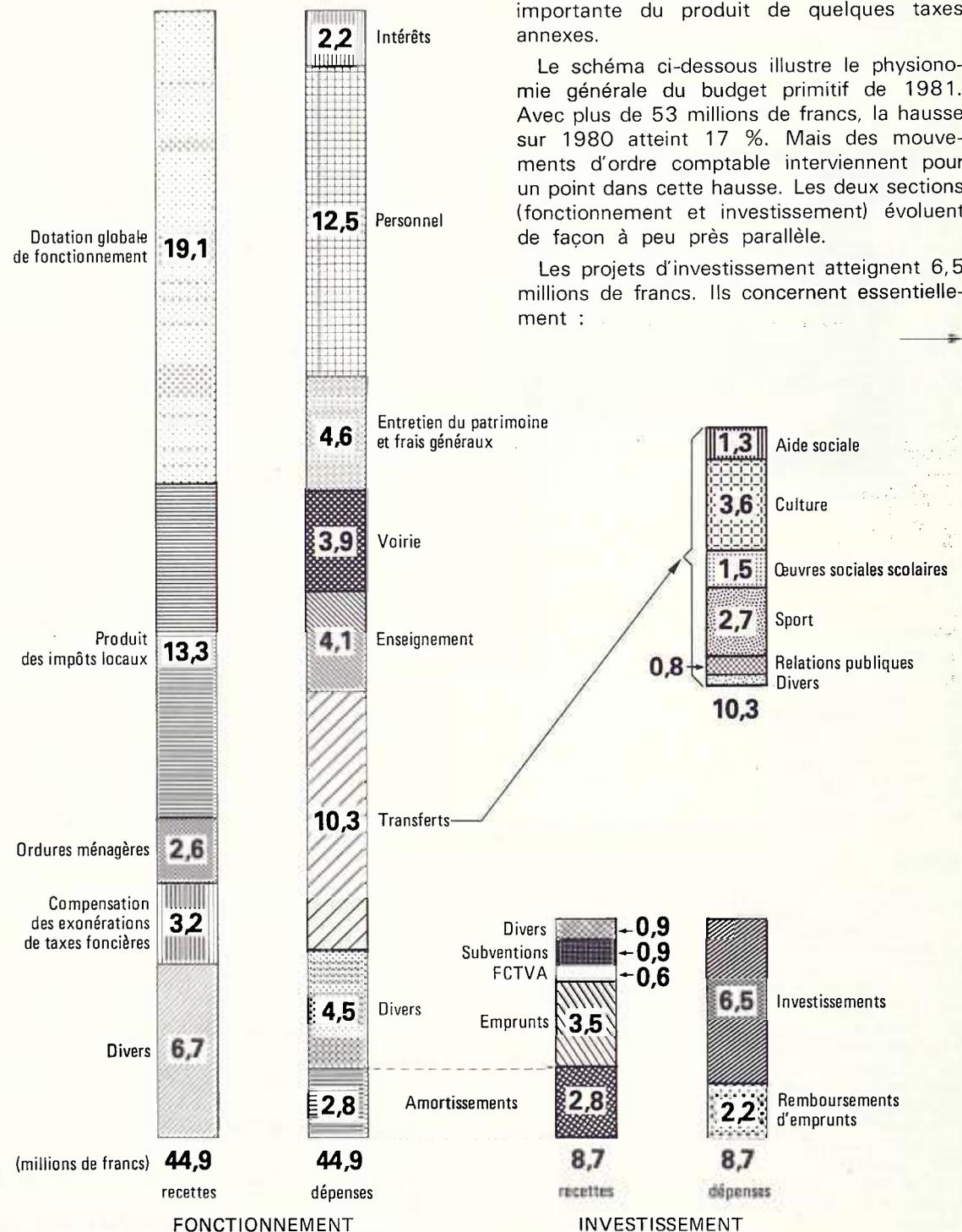
Sur le plan législatif et réglementaire, la grande innovation de cette année est le vote direct des taux des quatre taxes locales par les conseils municipaux. Dans son éditorial, M. André Herzog, premier adjoint au maire, chargé des Finances, revient dans le détail de

cette affaire. Il me suffit donc de préciser ici que la hausse globale des contributions directes locales atteindra, en 1981, le chiffre de 14,3 %. Ce chiffre doit être comparé à la hausse du budget total de fonctionnement qui

s'établit à 16 %. Autrement dit, la ville demandera proportionnellement moins à ses habitants cette année que l'année précédente. Cette réduction de la part des impôts locaux dans les recettes budgétaires a été rendue possible par suite notamment d'une hausse importante du produit de quelques taxes annexes.

Le schéma ci-dessous illustre le physionomie générale du budget primitif de 1981. Avec plus de 53 millions de francs, la hausse sur 1980 atteint 17 %. Mais des mouvements d'ordre comptable interviennent pour un point dans cette hausse. Les deux sections (fonctionnement et investissement) évoluent de façon à peu près parallèle.

Les projets d'investissement atteignent 6,5 millions de francs. Ils concernent essentiellement :



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
 22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
 92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. tel. 350-24-40

J. DAUPHIN

ANCIEN CABINET DECO

GÉRANCE D'APPARTEMENTS
 ET D'IMMEUBLES
 locations
 toutes transactions
 AGENT IMMOBILIER FNAIM

145, rue Houdan
 92330 - SCEAUX
 ☎ 660 67 21 +

mune

- l'aménagement du 120 rue Houdan pour l'extension de l'Hôtel de Ville rendue nécessaire pour assurer de bonnes conditions de travail au personnel administratif : ces travaux coûteront environ 500 000 francs ;
- la rénovation d'installations de chauffage dans divers bâtiments administratifs en vue d'économies d'énergie, pour 750 000 francs ;
- des crédits de voirie pour la réfection de l'avenue Carnot, le gros entretien, le mobilier urbain, l'éclairage public et la signalisation lumineuse pour un total de 1,6 million de francs ; à noter que le programme tri-annuel de réfection de rues, engagé en 1978, est maintenant pratiquement achevé, ce qui explique la baisse notable des crédits d'investissements affectés à la voirie ;
- la moitié de la première tranche des travaux de réfection à la piscine : les travaux atteindront 5 millions de francs sur trois ans ;
- une partie du financement du centre médico-social qui sera implanté sur l'îlot Charaire : il s'agit là de la première inscription au titre de constructions sur cet îlot ;
- la construction de logements pour personnes âgées au 11 avenue Carnot, ce crédit étant compensé en recettes par une redevance de l'office d'HLM ;
- enfin, divers crédits de montant moins important concernant des travaux de peinture, d'aménagements divers, ainsi que des achats de matériel et mobilier.

Pour être complet, il convient d'ajouter à ces opérations le crédit de 1,3 million (inscrit, pour des raisons comptables, en fonctionnement) qui correspond à la subvention d'équilibre versée au budget annexe de rénovation urbaine, lequel contient un crédit de 3,8 millions destiné au financement des dernières acquisitions foncières sur l'îlot Charaire.

Ces investissements, auxquels il faut ajouter le remboursement en capital de la dette (2,2 millions de francs), sont financés, comme les années précédentes, par :

- les amortissements (voirie, bâtiments, matériel... et plantations), qui représentent 2,8 millions de francs et qui sont prélevés sur les recettes de fonctionnement ; il s'agit en quelque sorte, de l'autofinancement de la commune, qui, on le voit, se situe à un niveau bien supérieur aux remboursements d'emprunts : il y a là la marque d'une gestion financière prudente et préservant l'avenir ;

Suite page 7 →

éditorial

Le budget de la commune pour 1981

par André HERZOG, premier Adjoint au Maire, chargé des Finances



Le 20 février dernier notre budget primitif de 1981 a été voté par le conseil municipal. Quelques dizaines de réunions préparatoires des commissions spécialisées et huit réunions en janvier-février de la commission des Finances donnent une première idée du travail nécessaire à l'examen de 1 200 fiches budgétaires établies par les divers services de la mairie. Mais il ne suffit pas de les examiner et de comprendre ce qu'elles contiennent, car les premières additions montrent vite que la somme des dépenses envisagées dépasse de quelques millions celles des recettes escomptées. Force est donc, en vue d'aboutir au nécessaire équilibre entre dépenses et recettes, de revoir avec les services comptables les chiffres réels de recettes et dépenses de l'année précédente, de les comparer aux propositions nouvelles, de faire dans diverses hypothèses quelques simulations globales, et, finalement, d'ouvrir sur chaque fiche un large débat en mesurant bien l'intérêt et l'urgence de chacune des actions élémentaires proposées. C'est dire qu'un budget est la traduction précise des choix et des orientations définies et approuvées par l'ensemble du conseil municipal.

Il faut cependant reconnaître que, quelle que soit la légitime ambition de réaliser vite et bien de nombreuses actions bénéfiques au service de l'intérêt général, de lourdes contraintes réduisent la marge de manœuvre souhaitable.

En effet, un certain nombre de dépenses ne peuvent pratiquement pas être modifiées : dépenses de personnel résultant d'un statut, dépenses de la dette correspondant au remboursement des emprunts en intérêts et capital, dépenses des contingents de police et d'incendie, d'aide sociale fixées par l'État ou le département, dépenses de chauffage des écoles, crèches et bâtiments administratifs. Il en est de même pour une part notable des recettes : la dotation globale de fonctionnement, qui en représente 42 % environ, est fixée par l'État. Dans ces conditions, il est nécessaire de limiter strictement certaines dépenses afin de majorer celles qui correspondent aux actions que le conseil municipal souhaite mener prioritairement, à savoir le domaine social, l'opération Charaire (acquisitions, parkings, première tranche du centre médico-social), la voirie et la signalisation, l'aménagement des ateliers des services techniques, les économies d'énergies (transformations de diverses installations vétustes de chauffage), l'entretien de la piscine (rénovation de la chloration, du système de chauffage et de divers éléments métalliques corrodés).

Suite page 6 →



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

fd

Éditorial (suite)

Au total, le budget d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 8 693 500 francs et le budget de fonctionnement a été arrêté à la somme de 44 890 400 francs. Le produit escompté des contributions directes est de 13 370 000 francs en hausse de 14,3 % sur le produit constaté de l'année écoulée. Des indications plus détaillées sont données dans l'article de Philippe LAURENT, conseiller municipal, membre de la commission des Finances.

Cette année, une liberté nouvelle est donnée aux conseils municipaux par la loi du 10 janvier 1980. Les contributions directes comprennent quatre taxes locales : foncier bâti (FB), foncier non bâti (FNB), taxe d'habitation (TH), taxe professionnelle (TP).

Jusqu'en 1980, le conseil municipal ne votait qu'un produit fiscal global nécessaire à l'équilibre du budget et les services fiscaux de l'État répartissaient le montant total entre les quatre catégories de redevables suivant une clé fondée sur des éléments de répartition. A partir de 1981, suivant les articles 2 et 3 de la loi du 10 janvier 1980, les taux sont fixés par les élus. Toutefois, cette liberté comporte des limitations strictes.

Pour chaque taxe, l'augmentation n'est possible que si elle ne dépasse pas le taux plafond, égal à 2,5 fois le taux moyen constaté l'année précédente. Pour des variations modérées, cette condition est évidemment facile à satisfaire.

Une deuxième limite concerne le taux de la taxe professionnelle : il ne doit pas augmenter plus vite que le taux moyen pondéré des trois autres taxes. Toutefois, si le taux de la taxe professionnelle est inférieur à celui de la moyenne nationale - ce qui est le cas à Sceaux - une majoration spéciale peut être appliquée dans la limite de 5 % du taux moyen national.

Les services fiscaux ont notifié les taux appliqués en 1980 soit 9,86 (FB), 8,3 (FNB), 6,58 (TH), 8,34 (TP) et les bases 1981, compte tenu de leurs informations sur le nombre des assujettis et sur divers éléments quantitatifs et qualitatifs. Ces bases sont en hausse de 10,81 % pour le foncier bâti, en baisse de 0,34 % pour le foncier non bâti, en hausse de 9,87 % pour la taxe d'habitation, en hausse de 13,76 % pour la taxe professionnelle.

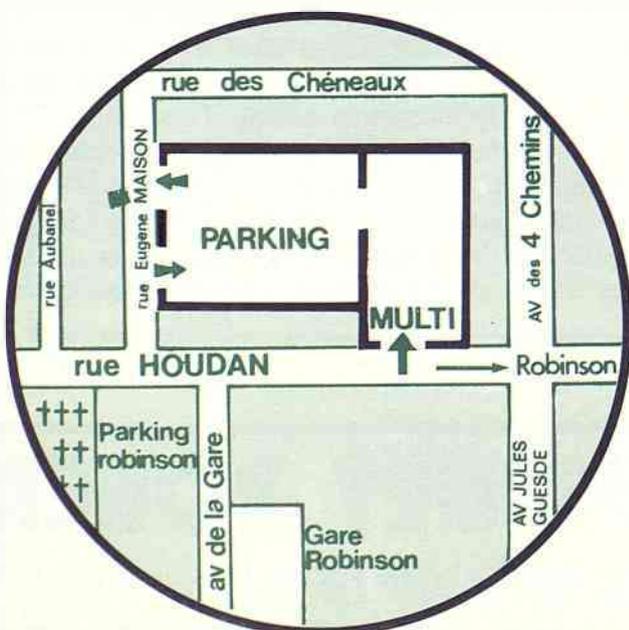
Le conseil municipal a fixé les nouveaux taux, de façon à atteindre le produit global de 13,37 millions à des chiffres peu différents des précédents, à savoir 10,25 (foncier bâti), 9,92 (foncier non bâti), 6,79 (taxe d'habitation) et 8,88 (taxe professionnelle). Il s'est inspiré de deux principes. Le premier est de réduire par rapport aux autres le poids de la taxe d'habitation, le deuxième est de modérer les hausses des autres taxes pour éviter toute variation anormale. C'est ainsi que la majoration spéciale de la taxe professionnelle a été limitée à 2 % au lieu des 5 % autorisés. La hausse de la taxe d'habitation est ainsi limitée à 13,7 %. En pourcentage, le poids des quatre taxes varie peu : il est de 24,25 (foncier bâti) 0,31 (foncier non bâti) 56,96 (taxe d'habitation) 18,46 (taxe professionnelle).

Il apparaît donc que le vote budgétaire du conseil municipal réalise un équilibre raisonnable avec un double souci : d'une part celui d'assurer, outre le fonctionnement des services et l'entretien des locaux, un volume significatif de réalisations très utiles et d'activités culturelles, sportives, sociales appréciées, d'autre part celui de maintenir la hausse des impôts locaux à un taux très voisin de celui des variations économiques, veillant ainsi à une gestion rigoureuse.

A. HERZOG

vos achats de tous les jours

MULTI



**153, RUE HOUDAN
92330 SCEAUX**

**PARKING
COUVERT**

**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**

LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

- l'emprunt globalisé 1981, qui, à hauteur de 3,5 millions, reste à un niveau plus que raisonnable au regard de la moyenne des communes;
- le remboursement de la TVA payée par la ville sur ces investissements de 1979 (600 000 F); pour la première fois cette année, ce remboursement est intégral, mais s'opère avec deux années de retard;
- les subventions d'équipement provenant de l'État, du contrat régional ou du département;
- enfin, diverses recettes, parmi lesquelles la taxe locale d'équipement (100 000 F).



La piscine des Blagis

Ce budget d'investissement traduit donc les principales préoccupations du conseil municipal : maintenir un niveau d'endettement faible par une politique active d'épargne, améliorer les conditions de travail du personnel communal et l'accueil du public à la Mairie, entretenir correctement la voirie et les bâtiments communaux, s'efforcer de réaliser des économies de chauffage, et, enfin, initier les constructions sur l'îlot Charaire.

Concernant la section de fonctionnement, nous avons parlé, ci-dessus, de la DGF et des impôts locaux. Les autres recettes concernent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, calculée en fonction du coût de ce service, la subvention compensatrice des exonérations de taxes foncières sur les nouvelles constructions (il faut remarquer, à ce sujet, que l'État ne reverse aux communes que 90 % du manque à gagner sur les taxes foncières : il en résulte une perte, pour Sceaux, de quelque 350 000 francs; là encore, d'aucuns ont pu dire : « l'État exonère et les communes paient ! »), et des produits divers allant de taxes additionnelles aux loyers perçus sur des logements appartenant à la ville.

Les dépenses de fonctionnement, nous l'avons vu, ne laissent qu'une faible marge de manœuvre. Dans son rapport présenté au conseil municipal le 20 février dernier, M. Herzog a défini en quelques mots les orientations retenues : « Nous maintenons une politique sociale et culturelle digne de notre ville... Nous assurons et améliorons la marche des services en recrutant quelques agents et en adoptant l'informatique, et nous maintenons les impôts locaux à un niveau raisonnable, leur hausse res-

tant pratiquement équivalente à l'érosion monétaire ».

De fait, les principaux postes de dépenses peuvent se définir ainsi :

- les intérêts de la dette s'élèvent à 2,2 millions : bien qu'avec 5 % du budget de fonctionnement, les frais financiers restent très peu élevés à Sceaux (des pourcentages de 10, voire 15 %, ne sont pas rares dans d'autres villes), ce chapitre accuse un bond de 42 % sur l'année dernière; les emprunts 1979 et 1980 ont en effet été relativement importants, et les taux d'intérêts élevés; d'où, notamment, une réduction du volume d'emprunt en 1981 (cf supra);

- les frais de personnel, avec 12,5 millions, augmentent de 15,7 %; outre l'augmentation des traitements, le recrutement prévu de 5 agents explique cette hausse;

- les crédits d'entretien du patrimoine communal et de frais généraux sont en légère baisse; cette diminution traduit essentiellement une modification d'ordre comptable concernant le groupe scolaire des Blagis, les dépenses y afférent étant maintenant inscrites au chapitre « Enseignement » puisqu'il s'agit d'un syndicat intercommunal; à noter que, dans ces crédits, figure pour plus de 1,2 million de francs le combustible destiné au chauffage des bâtiments, d'où la nécessité de procéder à des investissements de nature à diminuer cette charge (cf supra); enfin, on trouve également dans cette rubrique la location de l'ordinateur qui a notablement facilité l'élaboration du budget et qui est à même, progressivement, de libérer les services comptables de tâches matérielles répétitives, leur permettant ainsi de consacrer plus de temps à un travail de contrôle et de suivi des dossiers;

- l'entretien courant de la voirie coûtera près de 4 millions de francs : il s'agit essentiellement d'un contrat d'entretien à l'entreprise, de rémunérations de personnel temporaire et de la consommation en électricité de l'éclairage public;

- le chapitre « Enseignement » varie en hausse de 50 %; outre l'intégration des crédits destinés au groupe scolaire des Blagis, on y trouve des rémunérations de personnel temporaire, ainsi que diverses participations;

- les dépenses diverses comprennent un certain nombre de crédits tels que les contingents pour dépenses de police et d'incendie (près de



Les services comptables mieux équipés

700 000 F), pour l'aide sociale (près de 400 000 F), la participation au fonctionnement des minibus (660 000 F), etc...;

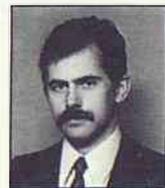
- enfin, les « transferts », qui atteignent 10,3 millions; il s'agit là de sommes qui sont reversées, d'une manière ou d'une autre, à la population, et dont 80 % sont constitués de subventions aux organismes para-municipaux (Bureau d'Aide Sociale, Caisse des écoles, Office Municipal des Sports) ou aux associations et établissements culturels; ces sommes sont d'ailleurs gérées avec la participation de Scéens extérieurs au conseil municipal, et il est intéressant de remarquer qu'elles représentent environ les deux tiers des impôts locaux.

Il ne pouvait être question, dans cette rapide description, d'être exhaustif, et de citer les milliers de chiffres contenus dans le document budgétaire. Mais il faut rappeler ici que la Mairie est une « maison de verre » et que le budget peut y être consulté par chacun. En outre, la municipalité répondra bien entendu à toute demande d'information qui lui sera présentée.

Pour conclure ce rapide panorama de la situation financière de la ville, il me paraît utile de revenir sur la question plus générale des finances locales. Peut-être n'existe-t-il pas de matière plus technique et plus imperméable au profane ! Il reste que ce sujet est en pleine mutation depuis quelques années : l'institution de la dotation globale de fonctionnement, le remboursement de la TVA, la réforme de la fiscalité directe locale en sont autant d'aspects. En outre, cette année, un premier pas bien timide a été fait vers le remboursement aux communes de l'indemnité de logement versée aux instituteurs. Le projet de loi « tendant au développement des responsabilités des collectivités locales », adopté en première lecture par le Sénat en avril dernier et actuellement en cours d'examen à la commission des Lois de l'Assemblée nationale, prévoit également des dispositions d'ordre financier et, en particulier, l'institution d'une dotation globale d'équipement. Mais il est peu probable que ce qui constitue un « monument législatif » soit appliqué effectivement avant 1983.

Tout ne sera pas résolu pour autant. Et ce que l'on nomme pudiquement « transferts de charge de l'État vers les communes » continuera à alimenter les revendications des élus locaux. Un exemple : les élections présidentielles des 26 avril et 10 mai prochains coûteront à la commune plus de 100 000 francs (essentiellement en personnel), soit environ 7,50 F par électeur inscrit. Et l'État remboursera 0,20 F par électeur et 90 F par bureau de vote, soit moins de 4 % des dépenses réelles ! N'en doutons pas, on parlera encore longtemps des finances locales.

Philippe LAURENT
Conseiller municipal



B. COMBETTE

Diplômé École Nationale d'Assurances

31, AVENUE DE ROBINSON - 92290 CHATENAY-MALABRY
TEL. 661.16.63

A. ORTIN

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES

RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Des travaux dans la ville

Jardin de la Ménagerie

La commission extra-municipale du Patrimoine vert, sous la présidence de M. Herzog, s'est attachée durant de nombreux mois à étudier les mesures qui pourraient être prises pour améliorer le Jardin de la Ménagerie tant dans la façon dont il est perçu par ses divers usagers que dans les fonctions qu'il remplit au sein de la ville.

Il a tout d'abord été souhaité que sa traversée le soir et en particulier l'hiver soit facilitée par la mise en place d'un éclairage approprié. Ces travaux sont en cours de terminaison, la mise en peinture des candélabres ne pouvant être effectuée que quelques mois après la mise en situation.

Le second point évoqué a été sa vocation de parc floral urbain en contrepoint des vastes étendues boisées et engazonnées du domaine du Parc de Sceaux. Pour répondre à ce vœu, deux grands massifs floraux, véritables « *mixed border* » prendront place le long du boulevard Colbert dans la partie Ouest du jardin, les limites Sud et Est recevant quant à elles une plantation d'arbustes à fleurs d'essences diverses.

La partie de jardin à la française, qui préside à sa composition, sera pour sa part renforcée

par le prolongement des plantations de tilleuls en mail tant du côté Sud qu'à l'Est en bordure de la rue de Seignelay où elles s'organiseront autour d'un rond-point fleuri formant l'axe de la composition et renouant ainsi avec l'esprit du dessin original dressé au XVII^e siècle par Le Nôtre.

Enfin, pour tenir compte des réalités de notre temps, une plantation de lierre viendra habiller la clôture actuelle afin d'épargner au promeneur la vue de la circulation automobile.

Une haie plus dense avait été envisagée mais son développement eut été gêné par l'ombre des deux lignes d'arbres sous lesquels elle devait être plantée.

A l'occasion de la réfection de la clôture sur la rue de Seignelay, l'accès aux véhicules nécessaires à l'organisation des fêtes de Sceaux, sera ménagé à l'angle du boulevard Colbert.

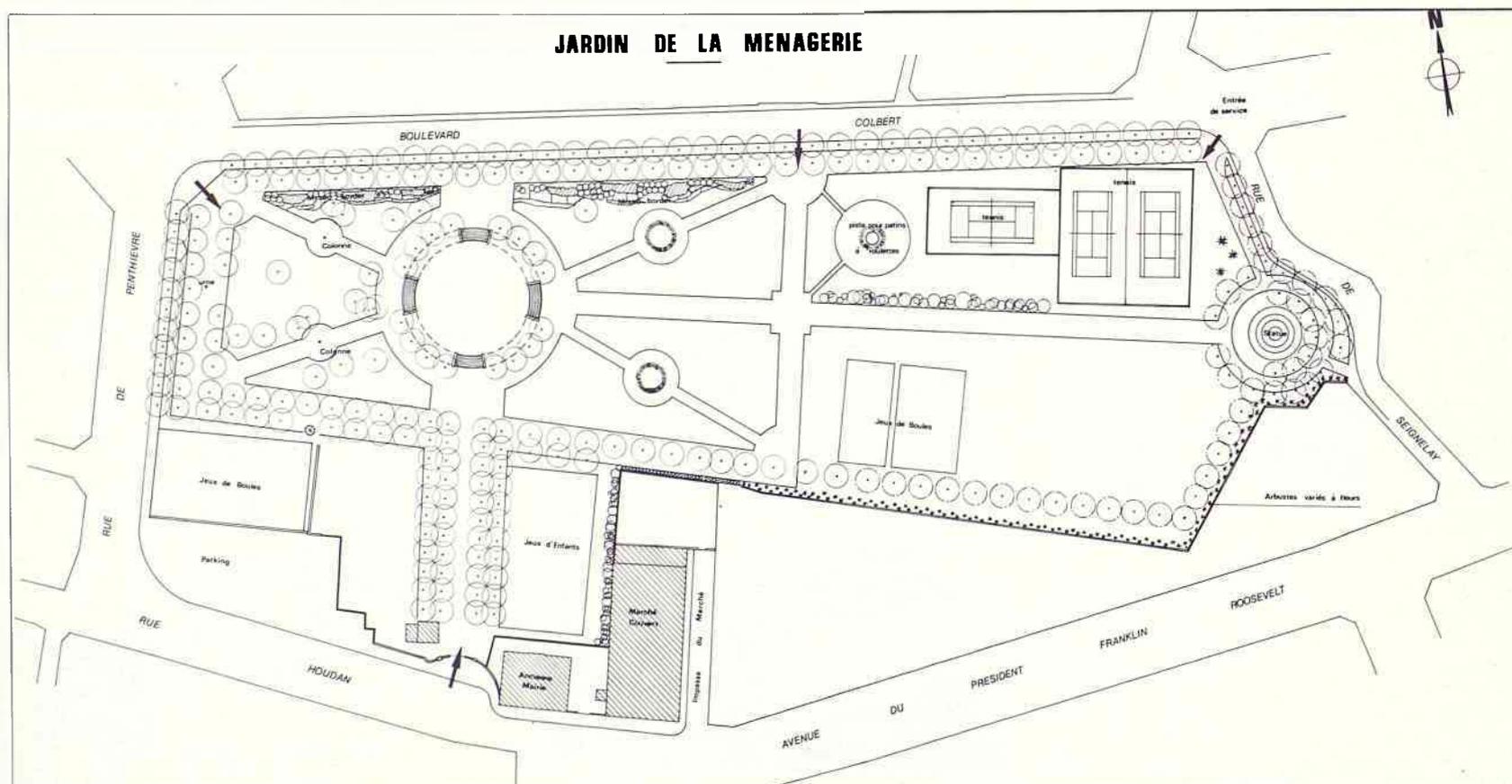
On ne peut oublier que la grande pelouse située au Sud des tennis doit rester dégagée pour permettre quelques jeux d'enfants et diverses fêtes et manifestations populaires, qui nécessitent presque chaque année le montage d'un vaste chapiteau. C'est pratiquement le seul emplacement disponible dans la partie centrale de notre ville.

Mme Fau, paysagiste DPLG, a été associée à cette étude dans le cadre d'une mission de conseil à la commission, puis sous forme d'assistance aux services techniques municipaux, maître d'œuvre de l'opération.

Au total, celle-ci comporte la plantation de 40 arbres, 300 arbustes, 850 pieds de fleurs diverses. En outre, le sol des allées sera repris et stabilisé de façon à éviter la boue les jours de pluie. Après appel d'offre, l'entreprise Desjonquères, dont les références techniques sont très valables, a été retenue pour l'exécution des travaux de plantations, d'un montant total de 260 000 F environ. Une subvention départementale de 70 000 F a été obtenue en sorte que la charge financière de l'opération représente moins de 0,5 % du budget 1981 de la ville.

« Ici gît Mar-La-Min, le roi des animaux »

De nombreux Scéens se sont émus du sort réservé à l'urne, que fit construire la duchesse du Maine pour son chat, renversée malencontreusement au cours des travaux. Sa remise en place a nécessité la consultation des autorités compétentes, M. Blanchecotte, architecte des Bâtiments de France, ainsi que M. Poisson, Conservateur en chef du Musée de l'Île-de-France, et Mme Ariès, Conserva-



NE DIFFEREZ PLUS VOS PROJETS: UTILISEZ NOS PRETS PERSONNELS

consultez-nous

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

un service bancaire complet grâce à ses spécialistes

106, rue Houdan
92330 SCEAUX
Tél. 350.68.26



diégiane

URBANISME - EQUIPEMENT

teur, le Jardin de la Ménagerie dit Jardin de Sceaux, dit Petit-Parc étant « site classé » depuis le 8 mai 1942.

Voirie

Rue Florian - Rue Marguerite-Renaudin

Devant le succès remporté par la rue Houdan qui, rappelons-le, a été en 1975 la première rue piétonne d'Ile-de-France, la Municipalité a décidé du principe de l'extension du secteur réservé aux piétons dans le Vieux Sceaux. Cette extension intéressera, dans un premier temps, les rues Florian et Marguerite-Renaudin dans leur partie comprise entre la rue des Écoles et la rue Houdan.

La Région participe au financement de ces opérations dans le cadre d'un contrat passé entre la Ville et l'établissement public régional d'Ile-de-France pour un peu plus du tiers (35 %) du montant des travaux.

Il est prévu de réemployer les pavés mosaïques existant en les organisant autour d'un caniveau central pour la rue Florian, de deux caniveaux rue Marguerite-Renaudin, réalisés en dalles de granit mises en œuvre en continuité avec le pavage et formant une très faible pente. Ces travaux ont été précédés ces derniers mois par le remplacement des diverses canalisations vétustes des concessionnaires.

Un an de collecte sélective du verre

Dans le numéro du Bulletin municipal de septembre 1979, j'avais indiqué pour quelles raisons le conseil municipal avait décidé d'instituer à partir d'octobre 1979 une collecte sélective du verre.

Les buts poursuivis par la municipalité en organisant ce service étaient triples :

- participer à l'effort national d'économie d'énergie ;
- contribuer à la protection de l'environnement ;
- permettre à la ville de développer son action sociale.

Les résultats obtenus après plus d'un an de fonctionnement de ce service montrent que les prévisions ont été dans une large mesure dépassées.

En 1980, les bennes à ordures ont ramassé 322 tonnes de verre.

Sur le plan national, ces 322 tonnes de verre correspondent à une économie de 225 tonnes de sable, 32 tonnes de chaux et 32 tonnes de fuel, ce qui n'est pas négligeable, et place Sceaux à 30 % au-dessus de la moyenne nationale de verre collecté dans les villes de même importance.

Ces 322 tonnes ont été achetées à la ville par les verriers 33 500 F, et comme par ail-

A cette occasion, les réseaux EDF et PTT seront mis en souterrain, l'éclairage public étant réalisé pour sa part en lanternes de style, à l'instar de la rue Houdan.

Réfection de trottoirs

Le programme de réfection des trottoirs se poursuit activement dans les voies suivantes :

- rue de la Chrétienté côté Est d'abord, puis côté Ouest entre les rues Léon-Wirtzler et Jean-Michaut ;
- avenue Cauchy, sous forme d'allée de circulation sur le trottoir Ouest entre la rue Émile-Morel et l'avenue Alphonse-Cherrier ;
- rue de la Flèche, en continuité de la partie récemment refaite rue du Maréchal-Foch.

Sentier de l'Yvette

Le sentier de l'Yvette, qui relie la rue Jean-Louis-Sinet à l'avenue Raymond-Poincaré, fait également partie du programme d'amélioration des sentiers inclus dans le contrat régional. Devenue dangereuse, sa branche Nord a dû être définitivement fermée. Les travaux consisteront en l'amélioration de la partie la plus proche du pont du RER et la mise en place d'un éclairage public approprié.

leurs une économie de 17 500 F a été réalisée par non paiement du traitement de ce tonnage au titre des ordures ménagères, notre collecte du verre a rapporté pour sa première année une somme de 51 000 F, c'est-à-dire nettement plus que les 30 à 40 000 F attendus.

Comme prévu, la recette ainsi dégagée a été affectée par la ville au développement de son activité sociale, en particulier à l'aide à domicile aux personnes âgées.

La grande majorité des Scéens, en respectant les consignes qui leur ont été données,

Rue du Lycée

Le revêtement de la rue du Lycée, dans sa partie comprise entre l'avenue de Verdun et la rue Michel-Voisin, sera refait en béton bitumineux prochainement.

Parking du gymnase des Imbergères

Les places de stationnement manquent cruellement dans le Vieux Sceaux en particulier à proximité des équipements municipaux. Des mesures à long terme sont actuellement à l'étude pour pallier cet inconvénient. Sans attendre ces solutions, un train de mesures immédiates a été décidé. En particulier le dessin du parking du gymnase des Imbergères va être modifié pour porter sa capacité de 5 à 11 places.

Travaux Gaz de France

Gaz de France poursuit ses travaux d'amélioration de son réseau et refait actuellement les joints de la canalisation du boulevard Desgranges.

ont permis le succès de notre collecte du verre et je les en remercie, mais pourquoi faut-il qu'un petit nombre, en particulier dans certains immeubles, continue le mercredi à sortir des ordures ménagères autre que le verre ? Il est indispensable que, le mercredi, le verre soit seul placé dans les poubelles car rien d'autre ne peut être ramassé ; les ordures ainsi sorties à tort restent 24 heures dans la rue et sont souvent dispersées par le vent ou les chiens, ce qui nuit gravement à la propreté de la ville.

Pierre MONCEAUX

Maire adjoint chargé de l'Équipement et des travaux

RAPPEL DES CONSIGNES

QUAND ?

- Chaque mercredi (sauf jours de fête).

COMMENT ?

- Toute la semaine, vous devez conserver chez vous bouteilles vides et emballages en verre dits perdus.
- Le mercredi matin, les poubelles sorties ne doivent contenir que du verre ; celles qui contiennent des ordures ménagères d'un autre type ne sont pas ramassées.

CE QUI EST PRIS

- Les verres perdus : bouteilles, pots, flacons, verres creux divers.

CE QUI N'EST PAS PRIS

- Les bouchons en liège, capsules et couvercles métalliques.
- Les vitres armées ou non, les glaces, les porcelaines, les couvercles munis d'attaches métalliques.
- Les ampoules électriques.

ATTENTION !

- Les cartons ou sacs divers contenant le verre ne doivent pas être fermés, car ils doivent être vidés facilement par les éboueurs et replacés sur les trottoirs.
- La collecte sélective du verre est plus rapide que la collecte habituelle ; le passage des bennes est quelquefois plus matinal.



Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens

GESTION: 350.19.35

118, RUE HOUDAN



CABINET TELLIER

Agent Immobilier

TRANSACTIONS: 702.36.06

92330 SCEAUX

114 bis, Rue Houdan



BAL DE SCEAUX

Les danses au temps du Bal de Sceaux

Dès les premières années de la Restauration (1814-1830), la brillante Gavotte est passée de mode : c'est la contredanse française, ou Quadrille, qui fait le fond du bal, avec deux ou trois valse et une ou deux « anglaises » et « écossaises ».

Ce répertoire se maintient jusque vers 1840. Les danses par couple fermé (valse, mazurka...) n'ont encore gagné que peu de terrain. Mais, à cette époque, on commence à assister à un appauvrissement accéléré de la technique et à une baisse de la qualité d'exécution. Après 1840, les maîtresses de maison faisaient des efforts inouis pour organiser les quadrilles.

Le succès est à la danse par couple fermé, en particulier à la Polka, nouvelle venue, qui commence sa fulgurante carrière. Voilà d'ailleurs ce qu'en écrit Eugène Giraudet : « Dès son apparition en France, au théâtre de l'Odéon à Paris, en 1840, elle fit tourner toutes les têtes. Théâtres, bals et salons s'emparèrent de cette nouvelle forme de l'art chorégraphique. Ce fut un enthousiasme général. On peut considérer la polka comme notre danse nationale, du plus brillant salon au plus simple bal de village ».

La valse devient à son tour danse universelle. Le grand vaincu est le quadrille. Il tient encore, mais pour un tiers avec les valse et les polkas.

La schottisch vient comme la gigue, des îles britanniques. Elle a été importée par les marins, probablement dès le XVIII^e siècle. Elle est d'abord dansée dans les campagnes, et particulièrement en Occitanie ; puis elle prend sa place dans le répertoire de la bonne société citadine, avec la polka, la valse et la mazurka.

C'est le quadrille qui perd peu à peu de son intérêt. Les pas difficiles sont abandonnés, les uns après les autres. Vers 1840, on marche le quadrille.

Des tentatives sont faites pour renouer avec la tradition ancienne. Des quadrilles nouveaux sont proposés au public : à l'exception du quadrille des lanciers et du quadrille américain, ils n'auront pas de succès.

Ce sont toutes ces danses que vous pouvez apprendre :

- au Centre socio-culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux), le mercredi, à 20 h 30 ;
- au petit gymnase, rue des Imbergères, le jeudi à 20 h 30.

Pour vous familiariser avec l'ambiance particulière d'un bal faisant appel aux musiques



LA MAIN DROITE. Traversez deux en chaîne anglaise, retraversez main gauche, balancez quatre sans quitter les mains et donnez l'autre main à la personne qui vous fait face, formant chaîne, seconde demi chaîne, en avant 2 dos-à-dos, idem 4 et à vos places.

Figure du quadrille - L'Indicateur des contredanses, s.d. Coll. R. Lemaître



L'ambiance y est déjà, il ne manque plus que les costumes.

et aux danses du XIX^e siècle, vous aurez l'occasion, le samedi 16 mai prochain, de participer à une grande répétition avec musiciens.

Un journal vidéo

Avec la multiplicité des actions entreprises pour la préparation du Bal de Sceaux, il est apparu nécessaire, pour mieux informer aussi bien les participants que le public, d'en réaliser le reportage au moyen d'un magnétoscope.

Plusieurs journaux télévisuels d'environ 20 minutes traiteront chacun un aspect particulier de la recherche historique, chorégraphique, iconographique, musicale ou littéraire aussi bien que de l'état d'avancement de la préparation du spectacle, de l'exposition ou des animations.

Dès mars, le premier numéro de ce journal vidéo sera diffusé dans les différents lieux où se prépare le Bal de Sceaux.

• Si vous estimez qu'une cuisine est une pièce à part entière où l'on peut prendre ses repas et passer une partie de sa vie, ne manquez surtout pas l'exposition de Daniel SAVIN.

cuisines de la campagne

80, AVENUE ARISTIDE-BRIAND - 92160 ANTONY (R.N.20)

Nous sommes ouverts
du mardi au samedi
10 h - 12 h 30 / 15 h - 19 h



668.52.87



ASSOCIATIONS

A Cœur Joie

L'Association «A Cœur Joie» a tenu son assemblée générale le 31 janvier dans la salle des Baraquements.

Les membres de l'association ont pu y entendre chanter les tout-petits et les plus grands ainsi que la chorale des adultes, dans deux ou trois pièces de leur répertoire.

Après la présentation du rapport moral et du rapport financier, un enregistrement vidéo permit de revoir une émission de télévision sur les 10^e Choralies de Vaison-la-Romaine.

La soirée se poursuivit devant un buffet campagnard où l'on dansa dans la joie et la bonne humeur.

L'association donnera son concert en mai, probablement dans la salle des Gémeaux, où nous avons eu le plaisir de chanter avec la chorale allemande de Brühl le 16 novembre dernier au cours d'un week-end très sympathique.

Notre groupe n'est nullement fermé, au contraire; grands et petits, venez nombreux chanter avec nous, vous y trouverez chaleur et amitié.

Pour tous renseignements, téléphonez au 660 06 47 (le matin avant 10 h 30 ou le soir); nous vous disons à bientôt.

Les Samedis Musicaux de Sceaux

Le sixième concert de la saison organisé par les Samedis Musicaux de Sceaux aura lieu le samedi 25 avril 1981 dans la salle des Gémeaux (49, avenue Georges-Clemenceau).

C'est le Quatuor Loewenguth, qui, cette fois, est l'invité des Samedis Musicaux de Sceaux.

Le concert commenté, pendant lequel seront joués des extraits du programme du soir, débutera à 17 h 30.

Il est vivement recommandé aux personnes désirant s'initier à la musique d'assister à cette séance.

Le concert du soir débutera à 21 h 45, avec au programme :

- le 1^{er} quatuor de R. Schumann en la Mineur;

- le 10^e quatuor de Beethoven en mi bémol majeur opus 74 «Les Harpes» et le quatuor de Debussy en sol mineur opus 10.

Le dernier concert de la saison, «Les jeunes jouent pour les jeunes», aura lieu le 30 mai 1981 et ne comportera qu'une séance qui débutera à 17 h 30.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des Samedis Musicaux de Sceaux, 21, rue des Écoles - Tél. 350 05 96.

Croix-Rouge Française

Comité de Sceaux

Achat d'un nouveau véhicule de secours

Afin de mieux assurer les fonctions qui lui sont imparties, telles que :

- les postes de secours routiers urbains (auxiliaire des services publics et du SAMU 92),
- les postes de secours locaux (manifestations sportives et culturelles),

le Comité de Sceaux de la Croix-Rouge Française a acquis, pour sa section secouriste un nouveau véhicule de secours aux blessés (Citroën C 35). Les équipiers secouristes l'ont aménagé en fonction des normes en vigueur.



Cet achat a pu être réalisé, d'une part, grâce aux fonds recueillis sur la voie publique lors de la quête nationale et de la vente du muguet (mai 1980), et, d'autre part, grâce à une subvention exceptionnelle allouée par le Conseil municipal.

Ce véhicule est entré en fonction le dimanche 1^{er} mars 1981, lors du Cross des Blagis et sera bientôt équipé pour assurer les postes de secours routiers.

Renouvellement du Comité local

Des élections ont eu lieu le 15 février dernier, renouvelant les membres du Comité local comme suit :

Président : Mme Marchais
Tél. 702.21.86.

Vice-Président : Mme Ballandras.

Trésorier : M. Lucius.

Secrétaire : Mme Ripoche.

Responsables d'activité :

• Foyer-club du troisième âge : Mmes Bernet et Garapon.

• Vestiaire : Mmes Bruck et Marchais.

• Secourisme : M. Dubouis, Mlle Drouilly.

• Santé au foyer (enseignement) : Mme Cauquais.

• Enseignement du secourisme : M. Simon.

• Chargés des relations avec les collectivités locales et les associations : Dr Lesur et Mme Baudet.

• Représentant des anciens combattants : M. Faye.

Ces membres sont élus pour 3 ans.

Informations diverses

Enseignement

- Brevet national de secourisme

Le samedi 14 mars a eu lieu, en présence de M. RINGENBACH, Maire adjoint représentant Monsieur le Maire, la remise des diplômes du Brevet national de secourisme, session de décembre 1980 :

- inscrits : 65 - présentés : 58 ;

- reçus : 53 dont 9 engagés dans l'équipe secouriste.

- Gestes d'urgence

L'année 1980 a vu se dérouler deux sessions de cours :

- l'une au groupe scolaire du Petit-Chambord, classe de CM2 de Mme Parize : 26 présentés, 26 reçus ;

- l'autre dans le cadre des activités des scouts de France : 22 présentés, 16 reçus.

- Quelques gestes pour une vie

Des démonstrations ont été effectuées sur la voie publique. A cette occasion, 20 attestations ont été remises aux participants. Les prochaines démonstrations auront lieu rue piétonne le samedi 4 avril, à 17 h, et le dimanche 26 avril, à 11 h.

Effectifs secouristes

L'équipe se compose actuellement de 32 secouristes actifs, parmi lesquels on trouve 9 lycéens, 11 étudiants (dont 6 dans le domaine médical et para-médical) et 12 personnes entrées dans la vie active (dont 6 dans le domaine para-médical).

Activités diverses de l'équipe secouriste

Courant mars, ont eu lieu trois manifestations sportives pour lesquelles les secouristes ont effectué un service sanitaire :

• 1^{er} mars : Cross des Blagis, organisé par le Centre des Jeunes des Blagis ;

• 8 mars : 100 km cyclotouriste «Audax», organisé par le Vélo Club Scéen ;

• 22 mars : Cross de la Ville de Sceaux, organisé par le Comité Municipal des Fêtes.

Enfin, nous vous informons que la semaine nationale de la CRF aura lieu du 11 au 17 mai prochain, à l'issue de laquelle, dimanche 17 mai, aura lieu une quête sur la voie publique.

Permanence chaque mercredi à 20 h 30 au 95, rue Houdan (Baraquements) - Tél. 661.29.50, poste 345.

POMPES FUNEBRES GENERALES



71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

Société d'Exploitation de Transports et de Réparations Automobiles

63 bis, rue Étienne Dolet 92240 MALAKOFF
658 52 02

SERVICES RÉGULIERS DE VOYAGEURS
transports à la demande par Autocars

LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS

COMMUNIQUÉS

Collège Universitaire Fontenaisien

Antenne de Sceaux

En raison de l'indisponibilité de M. Michel COURNOT, critique théâtral du « Monde », c'est Mme Claude CEZAN, journaliste, qui a bien voulu accepter de le remplacer au pied levé, le 29 janvier.

Elle a évoqué les beaux jours du théâtre de boulevard, très à la mode aujourd'hui encore malgré la vogue des nouvelles formules théâtrales qui cherchent à renouveler l'art dramatique.

Le 5 février, M. Georges DEVIC, adjoint au directeur du centre d'études nucléaires de Saclay, nous a fait part des observations qu'il a recueillies au cours d'un voyage en Afrique du Sud.

Sans nier la complexité du problème racial, due à la coexistence de blancs, divisés en immigrants européens et afrikaaners nés sur place, de 23 ethnies noires parlant des dialectes différents, et d'asiatiques musulmans ou bouddhistes, il nous a fait part de sa conviction personnelle que les efforts entrepris par les autorités sud-africaines aboutiront à

terme à la naissance d'États politiquement séparés mais interdépendants au plan économique, et regroupés dans une fédération dont la direction sera assurée par un responsable noir.

Il a aussi expliqué l'importance stratégique de ce pays pour la vie économique de l'Occident et la nécessité pour celui-ci d'adopter à son égard une attitude réaliste et objective.

On peut regretter que le titre de la conférence du 19 février, « Vive la femme... libre », excessivement sibyllin, ait donné lieu à des interprétations diverses, sans qu'on ait pu découvrir que cette femme libre n'était autre que Mme Marguerite YOURCENAR.

C'est à travers de nombreuses citations judicieusement choisies que Mme Laurette VEZA, professeur à L'Université de Paris III, nous a fait découvrir l'indépendance de la pensée et la pureté du style de la nouvelle académicienne, qui accomplit dans la solitude, un trajet exemplaire, celui de l'érudite qui ne cède jamais à la tentation du pédantisme.

* *

Dans la salle de conférences des Baraquements où l'antenne a dû se replier pendant la durée des travaux de ravalement de l'ancienne Mairie, notre concitoyenne Michelle

ROUSTAN, musicologue, professeur de piano et de clavecin aux conservatoires de Châteaufort-Malabry et de Gentilly, a choisi de nous faire mieux connaître l'histoire des instruments de musique, plutôt que de nous parler des compositeurs et de leurs œuvres.

Sujet très vaste qu'elle a volontairement limité aux instruments à cordes pincées, de la lyre à la guitare électrique en passant par la harpe, le luth, la mandoline, et tous leurs dérivés.

L'érudition de Michelle Roustan, les illustrations sonores et visuelles qu'elle avait choisies pour accompagner son propos ont enchanté les participants qui, à l'issue de la conférence, ont pu admirer quelques instruments anciens que la conférencière avait tenu à présenter.

Pour des raisons de santé, M. Roger Texier ne pourra prononcer le 2 avril sa conférence sur les contes de Maupassant.

M. Georges Poisson, conservateur en chef du Musée de l'Ile-de-France, président de la Société Saint-Simon, a bien voulu le remplacer. Son sujet : « Un témoin passionné : Saint-Simon ».

Le 30 avril, M. Marc Dousset, chargé d'enseignement à l'Institut national des sciences nucléaires traitera « La protection de l'homme et du milieu est-elle assurée ? ». M.B.

Transports en commun municipaux

Minibus :

deux nouveaux services spéciaux

Depuis le 9 mars, le Bureau d'Aide Sociale a créé deux nouveaux services de transport destiné principalement aux personnes âgées et aux mères de très jeunes enfants.

Foyer-restaurant - Église des Blagis : départ 14 h 15 - arrivée 14 h 30

Tous les jours, sauf le dimanche, un minibus assure le transport des personnes âgées ayant pris leur repas au foyer-restaurant pour les rapprocher de leur domicile par un itinéraire « souple ».

Église des Blagis - Centre de Sceaux : départ 14 h 32 - arrivée 14 h 46

Tous les jours, sauf le dimanche, ce même minibus remonte vers Sceaux. Ce service ouvert à tous, a été créé à la demande des personnes âgées et des mères d'enfants en bas âge du quartier des Blagis. Ces dernières pourront ainsi emmener les nourrissons aux consultations de l'après-midi du centre municipal de PMI.

L'itinéraire emprunte l'avenue Jean-Perrin, la rue des Pépinières, le boulevard Desgranges, la rue Charles Péguy, la place du Général-de-Gaulle, l'avenue de Camberwell et la rue de Penthèvre ; arrivée à Penthièvre-Houdan.

Ces services sont créés à titre expérimental pendant 3 mois. Tarif normal Minibus.

Un car pour les personnes âgées

Dans le cadre du PAP 15 (Programme d'Action Prioritaire n° 15), la ville a signé un contrat de secteur avec le département pour des actions ayant pour objet le maintien des personnes âgées à domicile et leur participation à l'animation culturelle. A ce titre, une importante subvention (40 %) a été obtenue

pour l'acquisition d'un car qui sera utilisé pour les sorties des clubs du troisième âge ainsi qu'accessoirement, pour le transport des scolaires.

Le choix s'est porté sur un véhicule de marque Renault type P29S, d'une capacité de 35 adultes ou 44 enfants et 3 accompagnateurs, qui a été peint aux couleurs de la ville.



JB

**HORLOGER
bijoutier-réparations**

ventes de montres, pendules, réveils

**M. BATAIS - 114 bis, rue Houdan
Tél. 661.17.30**

**10 000 m²
DE MOQUETTE EN STOCK**

MARIETTE

POSE GRATUITE DE MOQUETTE

vitrification et pose de parquet

9, place du Général-de-Gaulle — FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350.07.20

COMMUNIQUÉS

Lycéen et basketeur

Si vous êtes dans un lycée, ayant fait des études qui vous permettent d'entrer en seconde, première ou terminale, et que vous soyez en même temps un basketeur confirmé, vous pouvez demander à entrer en septembre prochain dans la section sport-étude-basket du Lycée Marie-Curie de Sceaux.

Les demandes doivent être adressées au Proviseur du Lycée Marie-Curie qui fera le nécessaire pour que soit vérifié le niveau scolaire et le niveau en basket des candidats. Les candidatures doivent être envoyées dès maintenant; ceux qui habitent à Sceaux ou à proximité peuvent être demi-pensionnaires.

Service national - Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 2^e trimestre 1981 devront se faire recenser entre le 2 mars et le 30 avril 1981.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

ASAH : rectificatif

Dans le n° 103 du BMI de janvier 1981, pages 18 « Conseil architectural à Sceaux » et 19 « A votre service : l'ASAH », il convient de lire que M. KAEPPELIN assure la permanence de l'ASAH, le mercredi de 14 h à 17 h, en compagnie de MM. Duquesnoy et Löchen.

PERMANENCES DE M. JEAN FONTENEAU DÉPUTÉ

A la Mairie de Sceaux
de 16 à 18 heures

Samedi 28 mars
Samedi 25 avril
Samedi 23 mai

PERMANENCES DE M. JEAN VONS CONSEILLER GÉNÉRAL

M. Jean VONS, Conseiller général des Hauts-de-Seine, reçoit tous les samedis matins de 10 h à 12 h, et également sur rendez-vous, à la Mairie de Châtenay-Malabry.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat - Tél. 660.38.70, poste 101.

Élections présidentielles des 26 avril et 10 mai 1981

Comme tous les ans, la révision normale des listes électorales vient de se terminer. Au 28 février 1981, la commune de Sceaux compte 13 948 électeurs inscrits, ce qui est le maximum que nous ayons connu.

Rappelons que les listes sont de nouveau ouvertes jusqu'au 16 avril en faveur :

- des fonctionnaires et agents des administrations publiques mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite après le 31 décembre 1980, ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec eux à la date de mutation ou de mise à la retraite;

- des militaires renvoyés dans leurs foyers après avoir satisfait à leurs obligations légales d'activité après le 31 décembre 1980, ainsi que ceux ayant changé de domicile lors de leur retour à la vie civile;

- des Français et Françaises qui auront atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier et le 25 avril 1981.

Nouvel emplacement des bureaux de vote

De tout temps, le vote a eu lieu dans les préaux d'écoles. Et c'était bien normal, puisqu'il y en avait dans toutes les communes de France, et que c'était le seul lieu public de grande dimension dans beaucoup de villes.

Depuis 30 ans, beaucoup de changements ont vu le jour dans notre environnement. D'une part, il y a maintenant beaucoup d'autres lieux publics, ou ouverts au public, comme les stades et les gymnases. D'autre part, alors qu'autrefois les écoliers travaillaient 5 jours et demi par semaine, ils ne font plus maintenant que 4 jours et demi. Or, il faut savoir que l'utilisation des préaux d'école pour des votes empêche les écoles de fonctionner le lundi. Le règlement prévoit en effet de nettoyer (ce qui est normal) et de désinfecter les lieux de vote après leur usage.

Maintenant que nous disposons, à Sceaux, d'un nombre important de gymnases, il a semblé opportun d'effectuer ce transfert.

Il s'ensuit que les électeurs qui étaient habitués au groupe scolaire du Centre iront au gymnase des Imbergères; ceux qui allaient à l'École Polytechnique Féminine iront à la salle du 9, rue Michel-Voisin; ceux qui allaient au groupe scolaire des Blagis iront au gymnase rue Léo-Delibes; ceux qui allaient à l'école maternelle du Petit-Chambord iront au gym-

nase du 2, allée de Trévisse; enfin, ceux qui allaient à l'école des Clos Saint-Marcel, iront aux baraquements.

Le nouveau tableau des lieux de vote sera donc le suivant, à partir du 26 avril :

- 1^{er} bureau : gymnase des Imbergères, bureau A;
- 2^e bureau : gymnase des Imbergères, bureau B;
- 3^e bureau : baraquements, bureau A;
- 4^e bureau : gymnase des Imbergères, bureau C;
- 5^e bureau : 9, rue Michel-Voisin;
- 6^e bureau : gymnase Léo-Delibes, bureau A;
- 7^e bureau : gymnase Léo-Delibes, bureau B;
- 8^e bureau : gymnase, 2, allée de Trévisse;
- 9^e bureau : baraquements, bureau B.

Bien entendu, ce nouveau lieu de vote sera confirmé à chacun par la nouvelle carte d'électeur qu'il recevra avant le 26 avril, jour du 1^{er} tour de l'élection présidentielle. Ce lieu de vote sera évidemment le même pour le 2^e tour de l'élection présidentielle, le 10 mai.

* *

Rappelons enfin que le vote par procuration permet à 33 catégories bien particulières de la population (militaires, marins du commerce, navigants de l'aviation civile..., personnes en cure thermale, artistes en déplacement, invalides, malades...) de participer au vote sans se présenter personnellement au bureau de vote.

Les électrices et les électeurs qui seront le 26 avril et/ou le 10 mai dans un des cas prévus par l'article L. 71 du code électoral, peuvent demander à bénéficier de la procédure de vote par procuration.

Ils pourront effectuer leurs démarches aux adresses suivantes :

- commissariat de Police, 122, rue Houdan;
- brigade de Gendarmerie, 4, rue du Maréchal-Joffre.

Les procurations seront également établies au tribunal d'instance d'Antony, place Auguste-Mounié, notamment lorsqu'il s'agira de cas litigieux. Il est recommandé aux personnes appartenant aux catégories d'électeurs pouvant bénéficier du vote par procuration et qui, dès à présent, peuvent apporter la preuve que leurs occupations professionnelles ou leur état de santé les empêcheront d'être présents à leur bureau de vote aux dates précitées, de saisir de leur demande, sans plus tarder, les autorités compétentes.

Personnes âgées ou handicapées, si vous pensez avoir des difficultés pour vous déplacer au bureau de vote les 26 avril et 10 mai, prenez contact avec le Centre Information Accueil Services, 21, rue des Écoles (MJC) - Tél. 661.65.24.

GARAGE CITROËN

AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES

vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture

98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES

TÉL. 661.21.75

AMBULANCES TRANSCONTINENTALES

tous transports,
jour et nuit

660.01.23

9, rue des écoles
92330 SCEAUX

ENTREPRISE AGRÉÉE - R. M. n° 314 509 431 00016

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

Cherche personne pour garder un enfant à mon domicile le lundi après-midi et le mardi toute la journée. Tél. 661.69.10.

La Ville de Châtenay-Malabry recrute par voie de concours sur titres un **directeur de conservatoire municipal**, agréé n° 1, suivant conditions statutaires (arrêtés de juin 1979); mutations acceptées.

Adresser candidature manuscrite et curriculum vitae à M. le Maire de Châtenay-Malabry, 26, rue du Docteur-Le-Savoureux, 92290 CHATENAY-MALABRY.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame 53 ans, cherche emploi à mi-temps l'après-midi, travail de bureau, petite dactylographie à Sceaux ou proximité. Tél. 660.69.04.

Personne ferait du repassage à domicile. Tél. 702.63.37 le matin.

Jeune femme résidant à Sceaux, cherche à garder enfants. Libre de suite. Tél. 660.17.34.

COURS PARTICULIERS

Professeur donnerait cours de maths et physique tous niveaux. Tél. 350.46.96.

Professeur de langue maternelle anglaise, donnerait cours d'anglais tous niveaux. Tél. 350.46.96.

IMMOBILIER

Recherche pour personne seule, appartement 3 pièces en location, libre au 1^{er} mai 1981. Tél. 687.23.30, poste 3653 ou 350.12.12, après 20 h.

Vends Evry-Petit-Bourg F5, 6^e étage avec ascenseur, entièrement refait à neuf - 82 m² - proche commerces et ancienne gare d'Evry. Prix : 240 000 F. Tél. 687.23.30, poste 3653 ou 350.12.12, après 20 h.

Urgent. Location studio libre de suite, 1 000 F par mois charges comprises, 144, rue d'Aulnay à Châtenay-Malabry, calme, verdure, à 10 minutes du métro Robinson (RER). S'adresser au gardien 148, rue d'Aulnay - Tél. 350.69.92.

Particulier échange villa 220 m² sur terrain 1 200 m² à Sceaux contre habitation plus petite. Tél. 660.03.95.

VENTES

A vendre cause double emploi, brosse chauffante Babyliss « Curler », encore sous garantie. Prix : 80 F. Tél. 662.47.98, aux heures des repas.

A vendre deux cuisinières, un an d'usage : 1. une cuisinière « Thomson » électrique, 4 feux, four auto-nettoyant. Prix : 1 000 F ; 2. une cuisinière « Rosières » au gaz, 3 feux, four auto-nettoyant. Prix : 900 F. Tél. 702.20.66.

Vends salle à manger rustique, chêne et plaqué, bahut 2 corps avec vaisselier, 4 chaises paille véri-

table, table rectangulaire. Prix d'achat : 11 300 F, vendue 6 000 F à débattre. Tél. 687.23.30, poste 3653 ou 350.12.12, après 20 h.

Vends Opel Kadett 1000, 4 portes, modèle 1977, 1^{re} main, entretien régulier. Argus : 11 700 F, vendue 8 000 F, à débattre. Tél. 687.23.30, poste 3653, heures de bureau, ou 350.12.12, après 20 h.

A vendre une grande table de 2 m sur 1 m, plateau d'une seule pièce, style rustique, plus 4 chaises bois même style. Prix : 2 000 F. Tél. 350.11.18.

DIVERS

Des familles de Brühl recherchent des jeunes françaises « au pair » pour des périodes de 6 mois à 1 an. S'adresser au Centre Scéen des Amitiés Internationales, 9, rue du Docteur-Berger (Petit Château).

Couple sans enfant cherche pavillon à garder en juillet et (ou) août à Sceaux. Tél. 660.35.58, après 19 h.

Étudiant en 4^e année de pharmacie, préparant concours, garderait maison avec jardin pendant le mois d'août. Sérieux, ayant expérience gardiennage, références. Tél. 666.06.70.

Lycéens au LEP d'Antony, 17 ans, proposent leur collaboration pour réceptions, fêtes, manifestations diverses, le samedi de préférence. Tél. 660.29.41.



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ - SÉCURITÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



BOURG-LA-REINE Métro

Beau séjour double, balcon sur espaces verts, calme, entrée, cuisine, une chambre, salle de bains, placards. Immeuble ravalé, parking facile. Bon placement : 290 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Bel immeuble 1976, ascenseur, grands balcons sur deux façades, près centre, séjour et cuisine sur balcon Sud Est, entrée, 3 chambres, salle de bains, placards, chauff. cent. radiateurs, jardins, garage inclus : 510 000 F, frais réduits à 2 % environ.

BOURG-LA-REINE Métro

A 10 mn du métro, imm. moderne 1973, asc., gde entrée, séjour double, loggia sur jardins calmes, cuisine 10 m², 3 chambres, salle de bns et s. d'eau, dressing et placards, chauff. cent. radiateurs, garage compris : 652 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Immeuble 1977 pierre de taille, bel appart. 105 m² + 250 m² jdin privé pl.-piéd s./séjour 45 m², cheminée, orienté Sud-Ouest, 3 chambres, entrée marbre, cuis. carrelée tte équipée, salle de bns + s. d'eau, placards, chauff. cent. radiat., garage inclus : 830 000 F, frais réduits à 2 % env.

LE PLESSIS-ROBINSON

Agréable et originale maison 1976 sur coteau Sud, jdin plat paysagé 650 m², séjour 50 m², terrasse vues splendides, cheminée et barbecue, cuis. équipée, 4 chambres, 2 s. de bns, dressing, ss-sol complet, salle de jeux (2 chambres possibles), chaufferie gaz, cave, garage : 1 500 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Quartier calme, pt imm. récent pierre environné jdins, gde entrée, living double 33 m², balc., jolie vue, 3 chambres, balc., s. de bns, s. d'eau, dressing et placard, cuisine 10 m², parking : 596 000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Bien située entre Bourg-la-Reine et la Rose-raie, cette maison ancienne XIX^e de 65 m² au sol avec rez-de-chaussée, 1^{er}, grenier et sous-sol, est intériorément à restaurer, murs pierre et toiture neuve, chauffage central gaz, beau jardin 517 m² : 680 000 F + un terrain mitoyen de 675 m², au prix de 480 000 F.

BOURG-LA-REINE Métro

Centre, Maison en pierre taillée avec jardin clos de murs pierre, et séjour Sud et Est ouvrant en plain-pied, cuisine équipée, entrée, 5 chambres, 3 s. de bns, ss-sol, chaufferie mazout + petite maison d'amis ou professionnelle : 1 300 000 F.

SCEAUX Métro

Près centre et métro, joli immeuble 1910 de 4 appartements, au 2^e étage, gde entrée, séjour 2 portes-fenêtres sur balcon, cuisine 9 m² tte équipée, 2 chambres (une de 17 m²), s. de bns carrelée et fenêtre, placards, chauff. électrique intégré, isolation thermique. 400 000 F.

PARC DE SCEAUX

Directement sur le parc, propriété pleine de charme, séjour 65 m² sur terrasse-pergola Ouest prolongée par un jardin paysagé 1 100 m², gd cuis équipée, bureau, 5 chambres, s. de bns, 2 s. d'eau, ss-sol total ; chambre serv. avec s. d'eau, chauff. mazout, cave, garage 2 voit. : 2 900 000 F.

Ets BESOMBES

votre concessionnaire RENAULT

7000 m² à votre service en plein cœur de Sceaux

présentation des nouveaux modèles

FUEGO RENAULT 18 DIESEL R 20 TX

«RENAULT : DES VÉHICULES ÉCONOMES DE NAISSANCE»

2, rue de Fontenay - Sceaux - Tél. 661.05.50

(près de la rue piétonnière)

VÉHICULES D'OCCASION GARANTIE OR - SERVICE APRÈS-VENTE
BOUTIQUE D'ACCESSOIRES - LOCATION SANS CHAUFFEUR

service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
MARS		
Dimanche 22 ...	Dr MOUROT 7, av. des Quatre-Chemins . 350 17 36	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc . 350 03 00
Dimanche 29 ...	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières 702 65 48	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97
AVRIL		
Dimanche 5 ...	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 661 16 05	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661 00 62
Dimanche 12 ...	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 661 19 93	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais 702 40 44
Dimanche 19 ...	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert 661 07 82	Mme THIÉBAUT 7, av. des Quatre-Chemins . 661 16 12
Lundi 20	Dr VERDON 31, rue des Pépinières . . . 702 65 48	Mme THIÉBAUT 7, av. des Quatre-Chemins . 661 16 12
Dimanche 26 ...	Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc . . . 660 74 87	M. VARIN 45, rue Houdan 661 00 91
MAI		
Vendredi 1 ^{er} ...	Dr BESNARD 74, rue du Lycée 661 02 45	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97
Dimanche 3 ...	Dr BLANC 81, rue Houdan 661 17 28	Mme TÉANOR (à Bourg-la-Reine) 41, boulevard Carnot 663 07 95

En cas d'urgence

POLICE-SECOURS	17 350.27.02 350.27.03
POMPIERS	18 702.09.38
CENTRE ANTI-POISONS	205.63.29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL (en cas d'indisponibilité de votre médecin habituel) - Médecins urgences - AMU 92 . . 701.09.09 (c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera) - S.O.S. - Médecin	603.77.44
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776.25.42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631.69.22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660.87.82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677.47.00
TAXI : - Bourg-la-Reine	661.00.00
- Montrouge	656.94.00
S.N.C.F. (Renseignements)	261.50.50

S
A
D



L. POUZADOUX J.-P. BEAUHAIRE
DÉCORATEURS A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 660.03.94

canapés, bibliothèques
tapisserie, tenture murale

AU DOMAINE
ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION
dépositaire produits Hédiard et Fauchon

* * *

L'Océan

ARRIVAGES DIRECTS
POISSONS ET CRUSTACÉS

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX

TÉL. 661.02.09

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et
transformation d'appartements,
de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

Ets. CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX
accès véhicules : 10, rue Michel Charaire

à Sceaux, du 1^{er} au 30 avril

1 – 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau) : « *Le cerf-volant du bout du monde* », film de Roger Pigaut.

1 – Après-midi : promenade en bateau-mouche, organisée par le Centre Socio-Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) ; départ en car à 14 h ; participation aux frais : enfants : 8 F ; adultes : 15 F.

1 – 21 h, à la salle des Fêtes de Fontenay-aux-Roses : « *Rufus* », spectacle organisé par « Les Gémeaux ».

2 – 15 h, aux Baraquements (95, rue Houdan) : « *Un témoin passionné : Saint-Simon* », conférence de M. Georges Poisson, Conservateur en chef du Musée de l'Ile-de-France, Président de la Société Saint-Simon, organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien (Antenne de Sceaux).

2 – 21 h, à la salle des Fêtes de Fontenay-aux-Roses : « *Rufus* », spectacle organisé par « Les Gémeaux ».

4 – 15 h, au Centre Socio-Culturel des Blagis : audition des différents ateliers musicaux du centre : piano, solfège, guitare, flûte, jardin musical.

4 – 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *L'album de Martin Scorsese* », film de Martin Scorsese.

8 – 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Le Kid* », film de Charlie Chaplin.

22 – 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Les aventures fantastiques du Baron de Munchhausen* », film de Joseph Von Baky.

22 – 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Gloria* », film de John Cassavetes.

24 – 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Les aventures fantastiques du Baron de Munchhausen* », film de Joseph Von Baky.

25 – 17 h 30 et 20 h 45, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Le Quatuor Loewenguth* », concerts organisés par les Samedis Musicaux de Sceaux.

25 – 16 h, au Centre Socio-Culturel des Blagis : assemblée générale de l'Association.

27 – 18 h 30 et 20 h 30, à la Maison des Jeunes et de la Culture : « *Rocky horror picture show* », film de Jim Sharman ; la séance de 20 h 30 sera suivie d'une discussion.

28 – 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Gloria* », film de John Cassavetes.

29 – 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Vos rêves et les miens* », ballet créé par la Compagnie « *Le four solaire* ».

30 – 15 h, aux Baraquements : « *La protection de l'homme et du milieu est-elle assurée ?* », conférence de Marc Dousset, chargé d'enseignement à l'Institut National des Sciences Techniques Nucléaires, organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien (Antenne de Sceaux).

Expositions

● **1^{er} avril**, le matin, au Centre Socio-Culturel des Blagis : exposition des travaux d'enfants du 2^e trimestre.

● **Du 7 au 25 avril**, à la Maison des Jeunes et de la Culture : « *Heureux qui communique a fait un beau voyage* », travaux sur la communication visuelle.

Du Mini Cactus au Phœnix de 2 m pour votre appartement, du Bonsai au Bambou pour votre terrasse ou votre balcon, REMY SAMSON vous propose des plantes originales, exceptionnelles et résistantes.



BONSAI
REMY SAMSON

25, RUE DE CHATEAUBRIAND
92290 CHATENAY-MALABRY
tél. 702.91.99